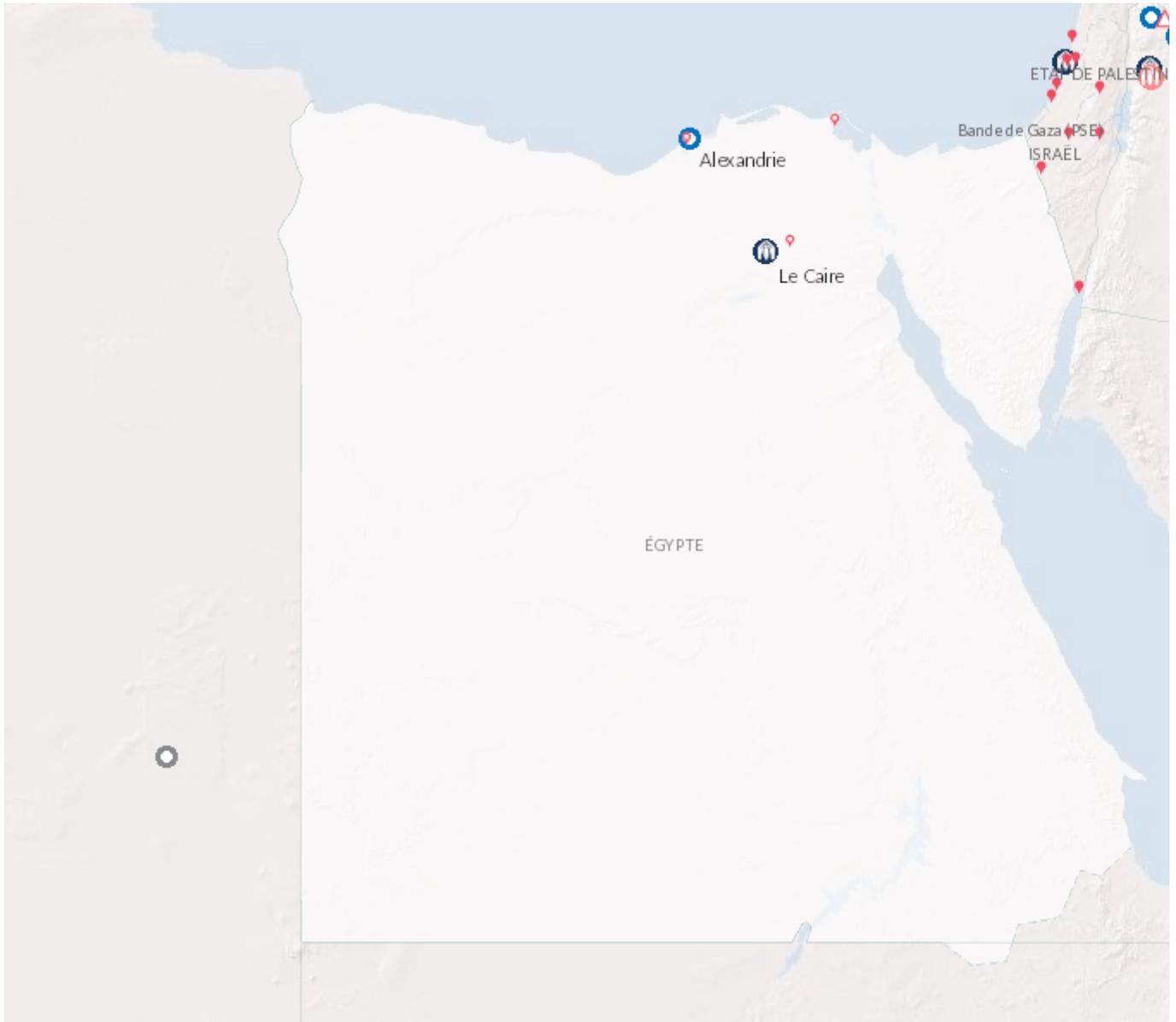




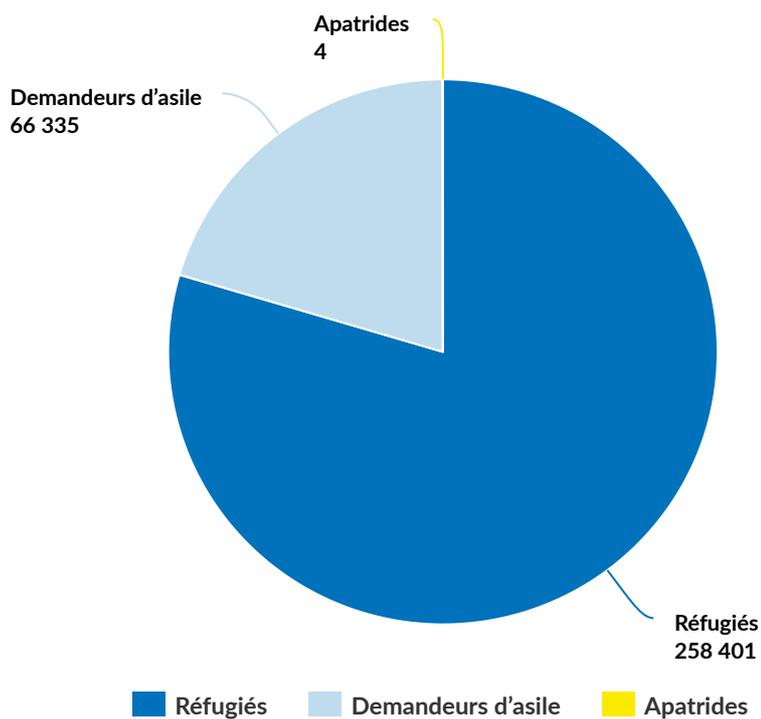
## Opération: Égypte



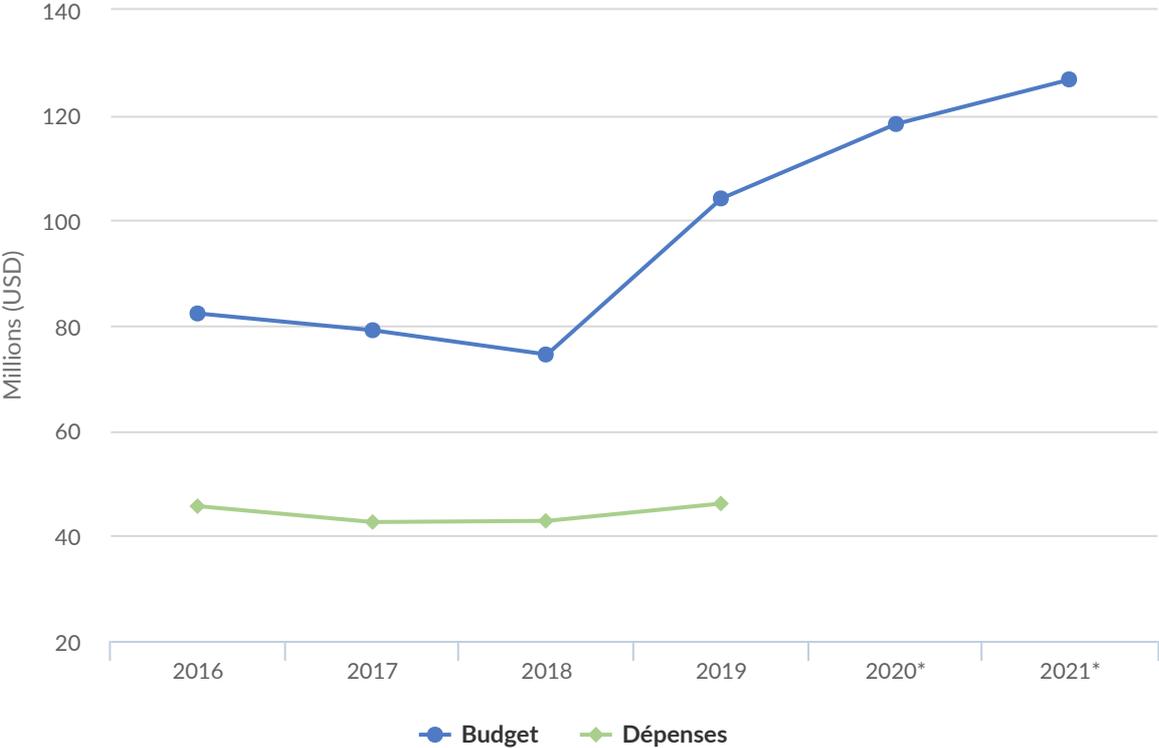
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 3% EN 2019

2019	324,740
2018	314,937
2017	289,231



# Budgets et Dépenses - Égypte



## CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **78 373** ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples.
- **55 000** élèves ou **20 238** ménages de réfugiés et demandeurs d'asile ayant des enfants en âge d'aller à l'école primaire et secondaire obtiendront des indemnités pour les frais de scolarité.
- **24 000** demandeurs d'asile seront enregistrés à titre individuel.
- **7 650** décisions de fond seront prises dans le cadre de la procédure de détermination du statut de réfugié.
- **7 100** réfugiés et demandeurs d'asile seront orientés vers des soins de santé secondaire et tertiaire.

## RÉSUMÉ DU PLAN 2021

### Environnement opérationnel

Le HCR effectue l'enregistrement, la délivrance des documents et la détermination du statut de réfugié dans le cadre de son protocole d'accord signé en 1954 avec le Gouvernement égyptien. L'environnement de protection reste tolérant à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile bien que des défis croissants soient apparus dans ce domaine avant et pendant la pandémie de COVID-19. La pandémie a ralenti le dialogue avec le Gouvernement concernant l'élaboration d'un système d'asile et d'un cadre juridique national.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile en Égypte sont originaires principalement d'Érythrée, d'Éthiopie, d'Iraq, du Soudan, du Soudan du Sud, de la République arabe syrienne et du Yémen et vivent en zones urbaines aux côtés des communautés locales.

L'Égypte accorde aux réfugiés et aux demandeurs d'asile de toutes les nationalités l'accès aux soins de santé primaire et secondaire dans les mêmes conditions que pour ses propres ressortissants. En outre, les réfugiés et les demandeurs d'asile soudanais, syriens et yéménites bénéficient d'un accès à l'enseignement public sans restriction. En 2021, le HCR continuera de plaider pour l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile d'autres nationalités dans l'enseignement public.

L'autosuffisance des réfugiés et des demandeurs d'asile a été fortement impactée par la pandémie, qui a accru leurs vulnérabilités et leur dépendance à l'aide humanitaire. Cela devrait continuer en 2021.

La position clé de l'Égypte entre le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et l'Europe en fait un pays de destination et de transit incontournable pour les mouvements mixtes de population. Ces dernières années, le Gouvernement égyptien a toutefois pris des mesures visant à empêcher les mouvements irréguliers mixtes depuis la côte nord de l'Égypte à travers la Méditerranée.

En 2021, le HCR continuera de collaborer avec le Gouvernement pour diriger la mise en œuvre du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (ou 3RP) pour la crise syrienne et le Plan de réponse de l'Égypte pour les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'Afrique sub-saharienne, d'Iraq et du Yémen, en coordination étroite avec les agences des Nations Unies et les ONG partenaires. Une stratégie globale sera développée en collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales, sur le modèle du Cadre d'action global pour les réfugiés.

### Priorités principales

En 2021, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Collaborer étroitement avec les autorités égyptiennes pour préserver l'espace de protection existant, améliorer l'accès à l'asile et prévenir le refoulement.
- Soutenir le Gouvernement égyptien pour qu'il s'implique dans la gestion de l'asile, notamment par des activités communes dans les domaines de l'enregistrement et de la délivrance des documents.
- Améliorer l'utilisation stratégique de la détermination du statut de réfugié.
- Assurer la qualité de l'enregistrement et de la délivrance de documents et ce, dans des délais raisonnables, en particulier du fait que les activités dans ces domaines ont été réduites en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.
- Participer aux discussions relatives aux mouvements mixtes de population à tous les niveaux, en apportant des informations et des analyses sur les mouvements secondaires ainsi que des réponses

adaptées.

- Poursuivre son plaidoyer pour pouvoir accéder aux personnes relevant de sa compétence détenues et pour leur libération, tout en encourageant les alternatives à la détention ainsi que la délivrance de permis de séjour plus longs et les régularisations.
- Harmoniser l'assistance fournie aux réfugiés de nationalités différentes dans le cadre d'une « approche unique envers tous les réfugiés ». Le HCR poursuivra ses priorités stratégiques dans les domaines de la prévention et de la prise en charge des violences de genre ; de la réduction des risques de protection pour les enfants, notamment pour les mineurs isolés ; du renforcement des programmes destinés aux jeunes et de l'amélioration de l'engagement des communautés.
- Poursuivre la collaboration avec la Ligue des États arabes, en apportant entre autres un soutien pour la conclusion de la Convention arabe sur la réglementation du statut des réfugiés dans les pays arabes et pour l'élaboration d'une convention relative à la protection et à l'assistance aux déplacés internes.



# 2021 Budget (January) for Egypt | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Instruments internationaux et régionaux	544,960	544,960
Cadre juridique et politique	542,498	542,498
Aide juridique et recours judiciaires	744,355	744,355
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,119,365	1,119,365
<b>Sous-total</b>	<b>2,951,178</b>	<b>2,951,178</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>		
Conditions d'accueil	279,172	279,172
Enregistrement et établissements des profils	4,747,150	4,747,150
Procédures de détermination du statut de réfugié	2,664,756	2,664,756
Documents d'état civil	1,058,932	1,058,932
<b>Sous-total</b>	<b>8,750,011</b>	<b>8,750,011</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>		
Prévention et interventions liées aux VSS	1,797,257	1,797,257
Risques de détention arbitraires	348,168	348,168
Protection des enfants	7,352,324	7,352,324
<b>Sous-total</b>	<b>9,497,748</b>	<b>9,497,748</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>		
Santé	13,416,483	13,416,483
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	56,539,968	56,539,968
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	3,749,780	3,749,780
Éducation	15,126,403	15,126,403
<b>Sous-total</b>	<b>88,832,634</b>	<b>88,832,634</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	2,192,979	2,192,979
Autosuffisance et moyens d'existence	2,519,063	2,519,063
<b>Sous-total</b>	<b>4,712,043</b>	<b>4,712,043</b>
<b>Solutions durables</b>		
Retour volontaire	6,797,073	6,797,073
Réinstallation	1,312,490	1,312,490
<b>Sous-total</b>	<b>8,109,563</b>	<b>8,109,563</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>		
Approvisionnement et logistique	355,430	355,430
Gestion des opérations, coordination et appui	3,590,198	3,590,198
<b>Sous-total</b>	<b>3,945,628</b>	<b>3,945,628</b>

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
2021 Budget (January)	126,798,805	126,798,805
Augmentation / Diminution	0	0
Budget 2021 courant	126,798,805	126,798,805

---